

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
12638

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Participation financière 2018 au projet "accompagnement social des jeunes suivis par la mission locale de Marseille"

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La mission locale de Marseille (MLM) est une association de la loi 1901, créée en 1997 sous l'impulsion de la ville de Marseille et comprenant, au sein de son conseil d'administration, l'ensemble des partenaires institutionnels de terrain (Etat, Conseil régional, ville de Marseille, Conseil départemental...). Elle est présidée par Monsieur Dominique TIAN, son siège est situé 23 rue vacon 13001 Marseille.

Au service des marseillaises et des marseillais, âgés de 16 à 25 ans, cette association intervient sur un champ qui englobe l'accueil et l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle, la création d'emplois et d'activités, le rapprochement des jeunes et des entreprises, la formation, ainsi que les problèmes de la vie quotidienne.

Actrice du développement local, elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques d'insertion professionnelle et sociale, mobilisant les moyens des diverses administrations et institutions concernées et, plus généralement, de l'ensemble de ses partenaires.

Afin d'assurer une réelle efficacité opérationnelle et de proximité, l'action de la mission locale de Marseille est portée sur le territoire par 6 antennes, 30 espaces emploi accompagnement et des relais de proximité. 199 salariés qualifiés sont affectés dans ces différentes structures.

Le projet « accompagnement social des jeunes suivis par la mission locale de Marseille », initié par la MLM a été élaboré en collaboration avec la direction des territoires et de l'action sociale (DITAS) du département en 2016. Il vise à apporter une réponse aux besoins d'accompagnement social des jeunes dans leur parcours d'insertion. Il revêt un intérêt départemental.

Il s'articule autour de 2 objectifs complémentaires :

- le financement de 2 postes d'assistants(es) de service social, permettant la pérennisation d'une prise en charge sociale des publics visés.

- La collaboration opérationnelle entre la mission locale de Marseille et les maisons départementales de la solidarité (MDS), visant une complémentarité d'actions autour des jeunes de 16 à 25 ans, notamment ceux qui bénéficient d'un soutien par les services de l'aide sociale à l'enfance.

Ce projet vient donc renforcer les actions de la mission locale de Marseille et notamment celle du dispositif de la garantie jeunes.

Ces 2 référents sociaux travaillent donc en étroite relation avec le référent du jeune dans le cadre d'un accompagnement global, tout en s'appuyant sur le partenariat local du territoire dont les MDS.

Ce partenariat se veut très opérationnel et vise à coordonner les parcours en respectant le domaine de compétence de chaque structure, il fait l'objet d'une convention.

L'action « accompagnement social des jeunes suivis par la MLM » se déroule sur l'ensemble du territoire couvert par la structure qui comprend l'ensemble des arrondissements marseillais ainsi que des communes limitrophes.

Chacune des deux assistantes de service social intervient physiquement sur un territoire bien identifié :

- une assistante de service social basée sur l'antenne MLM nord 15/16^{ème} accueille le public des 13, 14, 15 et 16^{ème} arrondissements,
- une assistante de service social basée sur l'antenne MLM centre, pour le secteur centre et sud accueille le public des 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12^{ème} arrondissements.

En 2017, pour le territoire nord 298 jeunes ont été orientés vers l'assistante de service social dont 244 jeunes ont été présents aux rendez-vous (soit 81%). Quant au territoire centre/sud 375 jeunes ont été orientés vers l'assistante de service social dont 315 jeunes ont été présents aux rendez-vous (soit 84%).

Perspectives et axes d'amélioration pour 2018 :

L'analyse de l'activité permet d'identifier les axes d'améliorations suivant :

- développer et renforcer les liens avec les MDS pour l'orientation du public en mettant en place des temps de rencontres territorialisées,
- renforcer les temps d'échange entre les assistantes de service social et les conseillers d'insertion (CI),
- programmer l'intervention de professionnels auprès des équipes en lien avec des thématiques suivantes :
 - accueil des publics en souffrance;
 - droits des étrangers;
 - protection de l'enfance.

Afin que les deux assistantes de service social de la mission locale de Marseille puissent répondre aux besoins d'accompagnement social des jeunes dans leur parcours d'insertion, la MLM sollicite pour 2018 une aide financière de 70 000 € auprès du Conseil départemental.

Le coût global de l'opération est de 110 932 €, le financement du différentiel (40 952 €) est sur leurs ressources propres.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL